



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Quartiers defavorises

Question orale n° 35

### Texte de la question

M. Francisque Perrut appelle l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les difficultes rencontrees pour assurer le maintien de l'ordre dans les banlieues et quartiers des villes moyennes. Une des formes de lutte contre la delinquance consiste a lutter contre l'oisivete, notamment chez les jeunes. Pernicieuse dans le milieu restreint de la famille, elle fait surtout des ravages a l'interieur des quartiers qui connaissent une forte densite de population jeune. Une double necessite s'impose: creer des equipements, meme legers, sur place ; former des animateurs et educateurs specialises en nombre suffisant pour prendre en charge ces jeunes, specialement en dehors des heures scolaires. Il lui demande quels moyens elle compte prendre dans ce sens, afin que les pouvoirs publics puissent apporter leur soutien aux initiatives locales.

### Données clés

**Auteur :** [M. Perrut Francisque](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 35

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** affaires sociales, santé et ville

**Ministère attributaire :** affaires sociales, santé et ville

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 avril 1993, page 175

**Réponse publiée le :** 30 avril 1993, page 271

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 avril 1993